

Section 2 :

RENCONTRE DU 25 JANVIER 2005

Implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna

Rencontre d'information et d'échange par Énergie Cacouna

Salle paroissiale de Cacouna
Le 25 janvier 2005

Compte rendu (proposition)

par



1305, avenue Charles-Huot
C.P. 42008, succ. Saint-Louis
Sainte-Foy (Québec)
G1W 4Y3

Le 7 février 2005

TABLE DES MATIÈRES

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	1
2	PRÉSENTATION DU PROJET	1
3	COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE	1
4	PROCHAINE RÉUNION	10

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour

1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

À 19 h 15, M. André Delisle, président de *Transfert Environnement*, souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter. La liste des présences est présentée à l'annexe 1.

L'ordre du jour est présenté brièvement (annexe 2).

2 PRÉSENTATION DU PROJET

À 19 h 30, M. John Van der Put, directeur d'Énergie Cacouna, souhaite la bienvenue aux participants et se présente à son tour. Il excuse Andrew Pelletier, porte-parole du projet, pour son absence. Il présente ensuite le projet d'Énergie Cacouna.

3 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

Après une courte pause, la période d'échanges débute à 20 h 30.

Intervenant 1

Q – L'aménagement du site affectera une superficie du littoral. Il est prévu (par la loi?) que des compensations soient redonnées ailleurs en littoral. Cela a-t-il été pensé?

R - Cela sera précisé dans l'étude d'impact (EI). Nous discutons avec le Service canadien de la faune, avec Pêches et Océans et le ministère de l'Environnement, c'est quelque chose que nous avons prévu.

Intervenant 2

Q – Dans le portrait que vous avez présenté, vous prévoyez une hausse de 12 % de la demande d'énergie qui justifie de nouveaux approvisionnements en gaz naturel. Est-ce que cela tient compte de l'augmentation des mesures d'économie d'énergie et d'autres moyens qui diminueront la demande globale en énergie? Ces chiffres sont émis par qui?

R – Le gaz naturel (GN) n'est qu'une source faisant partie d'un ensemble : hydroélectricité, efficacité énergétique et autres filières d'énergie renouvelable, comme l'éolien. Les chiffres sont basés sur les prévisions que le GN n'est qu'une seule de ces énergies.

Intervenant 3

Q – Dans les besoins en GN, quelles sont les proportions des besoins du Québec, de l'Ontario et des USA?

R – L'augmentation de 700 millions de pieds cubes par jour pour 2002 à 2012 est pour le Québec et l'Ontario seulement, à raison de 200 millions pour le Québec et 500 millions pour l'Ontario. La consommation actuelle est d'environ 600 millions de pieds cubes par jour au Québec. Si l'on ajoute les 200 millions d'augmentation, la consommation serait de 800 millions de pieds cubes par jour en 2012.

Q - Et aux Etats-Unis?

R – Au Nord-Est des États-Unis (Nouvelle-Angleterre, New-York, Pennsylvanie, New-Jersey), on prévoit une augmentation de 1,6 milliards de pieds cubes par jour. La concentration de la population est très importante dans cette région, c'est ce qui explique cette quantité.

Q – Vous parlez de risques faibles. Quel genre d'accidents peut-il y avoir? Quelles en seraient les causes?

R – Il y a déjà eu des échouements de méthaniers sur des hauts fonds. Il y en a eu environ sept, mais aucune fuite de gaz naturel liquide (GNL), car avec les doubles coques et les parois doubles des réservoirs, cela fait quatre barrières entre le gaz et l'eau ; c'est assez difficile d'avoir des déversements de GNL.

Q – Y a-t-il eu d'autres accidents?

R – À Cleveland, en 1949. C'était une usine de liquéfaction et de stockage de GNL. Mais après la 2^e guerre mondiale, ils manquaient de bons matériaux. Pour construire des équipements capables de garder le GNL à une température de – 160 degrés Celsius, il faut un acier spécial avec 9 % de nickel, pour que l'acier ne se brise pas. À Cleveland, c'est un acier inférieur qui a été utilisé, et il y a eu rupture d'un réservoir, avec incendie. Cela a causé des blessés et plusieurs morts. Aujourd'hui cela n'arriverait pas car les autorités réglementaires ne permettraient pas ces matériaux de qualité inférieure. Le gouvernement s'assure que le promoteur d'un projet respecte les codes réglementaires de conception des terminaux méthaniers.

Q – Les bateaux, à qui appartiennent-ils, et qui en fait l'entretien?

R – Ce sont des compagnies internationales de transport maritime qui possèdent les bateaux. Les codes et les normes de sécurité sont internationaux. Ce sont les compagnies qui assurent le bon entretien des navires selon les exigences réglementaires.

Q – Y-a-t-il des inspections sur les bateaux au Canada?

R – Oui, n'importe où, dans n'importe quel pays.

Intervenant 4

Q – Nous sommes heureux de voir qu'il y a des préconsultations. Nous allons nous impliquer. Nous sommes préoccupés par les bélugas, les phoques et la falaise. Dans la construction, vous allez dynamiter la falaise? C'est une aire de nidification pour les oiseaux. De plus, il y aura une perte de paysage, notamment de la vue sur le fleuve, cela est préoccupant au niveau récréotouristique. Il faudra penser à des mesures compensatoires au niveau récréotouristique et environnemental. Nous sommes heureux de voir la participation des gens ce soir.

R –. Les mammifères marins vont être une partie majeure de l'EI. Nous discutons avec Pêche et Océans à ce sujet. Ils partagent cette préoccupation avec vous. Nous avons décidé d'aller plus loin. Nous avons fait des observations sur le site en décembre 2004, janvier et février 2005, pour mieux savoir où sont les mammifères, pour ainsi mieux savoir quand programmer la construction et ne pas leur nuire. Oui, nous allons dynamiter la falaise, mais puisque le dynamitage a été soulevé comme préoccupation aux dernières journées portes ouvertes, nous avons modifié notre aménagement pour réduire la quantité de roc qui sera dynamité, pour réduire le bruit. Quant au paysage, nous sommes ouverts aux suggestions de la communauté pour réduire les impacts. Nous savons que le récréotourisme est très important pour la région. Mais s'il y a du développement économique dans la région, cela augmentera la capacité financière disponible pour financer des projets récréotouristiques. Les sociétés qui s'implantent dans une région, comme bon citoyen, peuvent faire des investissements pour des projets importants pour la communauté.

Animateur – les pré-consultations servent à examiner ensemble les impacts et les suggestions, à préciser les mesures compensatoires et à améliorer les mesures d'atténuation.

Intervenant 5

Q – Dans votre justification du projet, vous dites que vous créerez 30 à 50 emplois directs, 2000 à 3000 indirects, et 500 à 1000 durant la phase de construction. Pouvez-vous préciser?

R – Durant la phase de construction, ce seront des emplois directs, de 500 à 1000. Nous prévoyons que tous les services nécessaires pour approvisionner ces personnes créeront 2000 à 3000 emplois indirects. Pour la phase d'exploitation, soit d'ici 40 ans, il devrait y avoir 30 à 50 emplois directs, plus environ 300 à 500 emplois indirects pour l'approvisionnement et les services. Sans parler des autres industries qui pourraient venir s'implanter ici à cause du gaz.

Q – Est-ce que ces emplois indirects seraient créés en région?

R – La plupart, mais pas la totalité. Certains emplois seront créés à Montréal ou à Québec.

Q – Va-t-on construire le gazoduc en même temps?

R - Ça prend moins de temps de construire un gazoduc : 18 mois, ou 12 mois. Donc on peut déclencher le processus réglementaire d'EI plus tard, lorsque la probabilité d'implantation du port méthanier est plus sûre. L'échéance pour la réalisation du terminal et du gazoduc est la même.

Q – Y aura-t-il du transport du GN par camion avant le gazoduc?

R – Non, ce n'est pas prévu.

Animateur : le gazoduc arriverait en même temps que le terminal méthanier?

R – oui.

Intervenant 6

Q – Quels seraient les bruits et les odeurs d'un port méthanier?

R – Les odeurs, il n'y en a pas. Car ce sont essentiellement des émanations de CO₂, comme celui que nous expirons, qui n'a pas d'odeur. Le bruit était une grande préoccupation aux portes ouvertes. Cela sera étudié dans l'EI, pour déterminer les niveaux de bruit acceptables. Certains résultats seront communiqués demain aux portes ouvertes. Jusqu'à présent, les calculs montrent que les niveaux de bruit ne dépasseraient pas les bruits de fond qui existent ici dans le milieu, la plupart du temps. Demain les experts de mon équipe pourront répondre à vos questions. L'exception : le bruit des remorqueurs quand le méthanier accoste. Leur niveau de bruit dépasserait les niveaux acceptables. Nous nous organiserons pour atténuer ce bruit.

Intervenant 7

Q – Concernant la sécurité, quand le GNL est regazéifié, le GN n'est plus dangereux?

R - Il est introduit dans un gazoduc. On prend les mesures nécessaires pour s'assurer de la sécurité du gazoduc et de la population. TransCanada a beaucoup de procédures pour garantir la sécurité du gazoduc.

Q – Le danger serait dès le parc industriel de Cacouna?

R – Dans l'EI, on a précisé les risques technologiques. On a engagé des experts internationaux qui s'appellent Det Norsk Veritas, une société norvégienne. Ils font cette détermination des risques pour plusieurs ports méthaniers. Avant les fêtes, nous avons eu un atelier et avons identifié les risques tout le long du fleuve, à l'accostage, à quai, en stockage, etc. afin de voir

quelles sortes de risques pourraient se produire et comment éviter les accidents, soit avec des équipements (technologie), soit avec des mesures d'exploitation. Cela sera précisé dans l'EI.

Animateur : Cela pourra aussi être abordé en atelier, si vous le souhaitez.

Q – Le gazoduc sera-t-il souterrain, sur quels terrains passera-t-il?

R- Oui, il sera souterrain. La route précise n'est pas encore connue, mais elle suivrait probablement l'autoroute 20 et le chemin de fer. Nous ne savons pas encore sur quels terrains exactement.

Q – J'aimerais avoir plus d'information là-dessus.

R – Le projet de gazoduc aura son EI particulière.

Q – Quelle est votre base de réglementation pour établir des périmètres de sécurité?

R – Il y a déjà des installations de GNL au Canada dans l'Est de Montréal, (Gaz Métro), en Ontario et près de Vancouver. Les projets sont soumis à la norme CSA Z-276 de l'Agence canadienne de normalisation (CSA). Cette norme précise les périmètres de sécurité à respecter.

Q – Est-ce que les maisons qui sont situées à 1 et 1,5 kilomètres sont dans une zone sécuritaire?

R – Nous préciserons ce point lorsque les études seront terminées, au début mars. Il y aura un atelier sur ce thème spécifique qui permettra de localiser les périmètres de sécurité. Nous ne nous arrêtons pas aux normes, mais nous regardons tous les risques potentiels en vue de réduire les possibilités d'accidents, nous voulons être encore plus sécuritaires que ce qu'exigent les normes.

Intervenant 8

Q – Concernant les odeurs, votre gaz viendra-t-il de la Russie (Gazprom) ou de la France?

R – Petro-Canada s'occupe de l'approvisionnement en GN. Il examine différentes sources, dont la Russie et le Moyen-orient.

Q – Le pourcentage d'hydrogène sulfureux en France (région de Lacq) est plus élevé, alors il y a plus d'odeurs.

R – Vous avez raison, c'est cela qui produit des odeurs. Mais en liquéfiant le GN, il faut enlever tous les produits qui peuvent se solidifier à -160 degrés. Donc avant la liquéfaction, il faut

enlever l'eau, le soufre, etc. Le GNL ne contient donc pas de produits de soufre, et quand on le regazéifie ou qu'on le brûle, il n'y a pas d'odeur.

Intervenant 9

Q - Qu'est-ce qui va sortir de l'usine de regazéification? Comment ça se décompose?

R – Surtout du CO₂ et de l'azote. Les quantités seront précisées dans l'EI.

Q – Est-ce que la hauteur des cheminées par rapport aux vents dominants sera considérée? Et ce qui peut retomber sur les sentiers ornithologiques situés à proximité.

R – L'EI va le préciser. Ce sont de petites quantités de particules. Nous allons concevoir les cheminées pour réduire cet impact.

Intervenant 10

Q – Les paysages nous préoccupent. Vous avez regardé un peu la partie ouest du sentier ornithologique. Est-ce que l'évaluation des impacts paysagers du projet sera fait pour le nord, le sud et l'est?

R – Oui. Les impacts visuels sont importants. Il faudra les préciser, les décrire et proposer des méthodes d'atténuation dans l'EI.

Intervenant 11

Q – Avez-vous d'autres exemples de ports méthaniers en milieu nordique, par rapport aux glaces? Envisagez-vous de mettre plus de bateaux l'été pour compenser si durant l'hiver ce n'est pas possible?

R – Il n'y a pas d'autres exemples en milieu où il y a de la glace. C'est une caractéristique unique, et une préoccupation majeure des promoteurs pour le projet. Nous avons examiné de près la formation et le mouvement des glaces. Les experts maritimes de circulation sur le fleuve estiment qu'il y aurait rarement des délais d'arrivée pour les méthaniers. Nous avons assez de capacité de stockage sur le site pour absorber un délai de un à deux jours. Nous aurions assez de GN pour alimenter le gazoduc.

Q – J'aimerais qu'un atelier porte sur les impacts sur le paysage et les activités récréotouristiques. Savez-vous le nombre de maisons qui ont une vue sur le port méthanier?

R – Nous ne savons pas. Le nombre de domiciles doit être examiné dans l'EI, car ces personnes vont être affectées.

Q – Est-ce que les ateliers auront lieu simultanément? Y-a-t-il la possibilité de participer à tous les ateliers?

R – Non, ils seront l'un après l'autre, le premier est prévu en mars, je crois, et portera sur la justification...

Animateur – les ateliers suivront l'évolution de l'EI. Vous pouvez participer à plusieurs ateliers.

Q – 30 à 50 emplois permanents, c'est quel genre d'emplois?

R – L'entretien des équipements (électrique, mécanique, salle de contrôle, opérateurs, entretien du site, ouvriers). Il y a donc un mélange de métiers, demandant de la formation technique ou plus générale.

Q – Quelle sera la proportion des gens venant d'ici et des spécialistes de l'extérieur?

R – Nous essayons de réserver autant d'emplois que possible pour les gens de la région. Nous avons des discussions avec des organismes de formation de la région.

Intervenant 12

Q – La capacité de stockage est-elle semblable à celle des sept autres ports méthaniers en Amérique?

R – La capacité des ports est particulière à chacun d'eux. Cela dépend du site, de l'approvisionnement. L'approvisionnement du gazoduc est un facteur majeur qui détermine la capacité du port. Alors il faut ajuster la quantité de stockage nécessaire pour produire cela.

Q – Et les autres ports?

R – Nous avons les informations pour les États-Unis.

Q – Le pipeline n'est pas inclus dans le coût des travaux que vous dites à 660 millions \$?

R – Non, 660 millions \$ c'est uniquement pour le port. Le gazoduc coûterait 300 à 400 millions \$.

Intervenant 13

Q – Quelle sera l'influence du port méthanier sur le développement du port? Sera-t-il en compétition avec les autres activités? Quelle évolution pour le port actuel?

R – C'est en discussion avec Transports Canada afin que nous déterminions combien de terrains devront être loués pour le port méthanier. Lorsque les études de risques auront déterminé le périmètre de sécurité, nous verrons si cela affecte les autres activités du port. Nous discuterons avec les autres organismes. Par exemple, en ce qui concerne le projet de

cabotage, notamment la possibilité d'un nouveau traversier entre les côtes nord et sud, nous avons eu des échanges avec Transports Canada et le site d'arrivée des traversiers pourrait devoir être modifié pour s'ajuster à la présence du terminal.

Q – Vous êtes très positif par rapport au projet, mais une médaille ça a toujours deux côtés. Parlez-nous des inconvénients du projet.

R – L'EI reconnaît qu'il y a des impacts et propose l'atténuation de ces impacts.

Animateur – Il y aura un atelier qui va porter sur les impacts environnementaux, qui sont surtout des impacts négatifs.

Q – Il paraît qu'il y a des projets similaires de ports méthaniers aux États-Unis qui ont été refusés?

R – Plusieurs projets ont été proposés aux États-Unis et dans les Maritimes. En Nouvelle-Écosse, à Canso, et au Nouveau-Brunswick, ces projets avancent, et il y a un assez bon accueil de la communauté. Dans d'autres endroits, les projets n'ont pas été bien reçus, dont un au Québec, et un au nord-est des États-Unis. Cela dépend des communautés, des conditions. Il y a eu les deux, des projets acceptés et refusés.

Q - On ne veut pas servir de « bouche-trou » non plus!

R - Nous ne prenons rien comme fait accompli. C'est pour cela que nous faisons un processus de discussion avec le public, pour recueillir vos préoccupations. Il n'y a pas seulement des aspects positifs et des bénéfiques. Il faut voir si une telle installation peut vivre avec les autres activités importantes du milieu. Pour ce faire, nous devons bien comprendre ce qui est important dans le milieu.

Q – Quels sont les besoins en approvisionnement en eau du port méthanier?

R – Ils sont minimes. Cela prend un bain d'eau à travers lequel passe le GNL. Il faut changer cette eau de temps en temps. Nous avons également besoin d'un peu d'eau potable, mais c'est très peu. Le besoin le plus important est pendant la phase de construction des réservoirs. Nous devons remplir d'eau les réservoirs pour vérifier s'ils supportent bien la pression. Ce test nécessite une quantité d'eau importante. Lorsque ce test est complété, nous devons rejeter cette eau. Nous allons examiner dans l'EI où sera obtenue cette eau, où elle sera rejetée et quelle sera la qualité lorsqu'elle sera rejetée.

Q – Question politique : Ici il y a deux communautés. Quelles seront les retombées pour les deux Cacouna?

R – Il y aura des retombées générales pendant la construction et l'exploitation pour la paroisse, le village et Rivière-du-Loup. Les impôts fonciers dépendent de quelle municipalité a la juridiction. Les fusions sont possibles et pourraient changer la situation.

Intervenant 14

Q – Concernant le processus, l'étude d'impact sera déposée à quelle date? Car si je comprends bien, l'atelier sur les impacts environnementaux aura lieu après le dépôt de l'EI?

R – L'EI préliminaire est déposée fin avril mais l'EI finale seulement à la fin 2005.

Q – Je suis inquiet pour les oiseaux plongeurs qui seraient les premières victimes, en cas de catastrophe. Quelle serait l'ampleur du désastre?

R – Il y a une grande différence entre le pétrole et le GNL qui se vaporise très rapidement même à des températures très froides. Les impacts seraient donc inexistantes sur les animaux.

Animateur – Les ateliers présenteront les résultats inclus dans l'EI.

Intervenant 15

Q – Quelle sera la capacité des réservoirs? Combien de mètres cubes par réservoir?

R – La capacité sera de 160 000 mètres cubes par réservoir, soit environ la capacité d'un méthanier, pour un total de 320 000 mètres cubes.

Q – Vous dites que le gaz est une énergie propre. Combien d'énergie cela prend-il pour liquéfier et regazéifier le GN?

R – Pour 100 millions de pieds cubes de GN, on estime que nous avons besoin de 8 millions de pieds cubes de GN par jour pour la liquéfaction, ce qui équivaut à un taux de 8 %. La regazéification demande environ 1,5 millions de pieds cubes par jour, soit un taux de 1,5 %.

Intervenant 16

Q – Qu'allez-vous faire pour éviter les coupures d'approvisionnement? Dans le projet Arctique en 1980, il y avait trois réservoirs, vous n'en avez que deux. Vous envisager un 3^e réservoir ou vous augmentez la capacité?

R – Pour pouvoir regazéifier, deux réservoirs sont suffisants. Dans le projet Arctique, les réservoirs étaient plus petits. Dans notre cas, deux seront suffisants.

Intervenant 17

Q – Je questionne la légitimité du processus parce que vous limitez le nombre de participants à 20 par atelier. Je suis certain que beaucoup de monde veut participer. Levez la main ceux qui souhaitent participer aux ateliers?

(peu de gens lèvent la main)

Animateur – Le nombre de 20 est établi pour un meilleur fonctionnement des ateliers. Si trop de gens veulent participer à un atelier, nous ferons deux groupes. C'est uniquement cela la raison de la limite.

La rencontre se termine à 21 h 55.

4 PROCHAINE RÉUNION

La date de la prochaine réunion n'est pas encore déterminée. Elle se tiendra probablement début mars.

Nadine Davignon et Aurore Nembrini, secrétaires rapporteuses
Le 7 février 2005.

Annexe 1 :
Liste des participants

PRÉSENCES À LA RÉUNION DU 25 janvier 2005

Organisme	Nombre de participants
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent/CRIE	3
Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup	1
Ministère de la Sécurité publique, Direction régionale de la sécurité civile du Bas-Saint-Laurent	1
Ruralys	1
Ville RDL, Réseau Environnement, section régionale du Bas-Saint-Laurent	1
Comité de bassin versant de la rivière Fouquette	1
Institut Maritime du Québec	1
École secondaire Rivière-du-Loup (Brundtland)	1
Société de Conservation de la Baie de l'Isle-Verte (SCOBIV)	2
Société d'aide au développement des collectivités (S.A.D.C.) de la MRC de Rivière-du-Loup	1
Société Duvetnor Ltée	1
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	1
Bétonnières du Golfe inc. usine de Cacouna	1
Village de Saint-Georges-de-Cacouna	1
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	4
Citoyen	1
Centre local de développement de Rivière-du-Loup	1
UPA de la Rivière-Verte	1
Comité ZIP du Sud de l'Estuaire	1
Ministère des ressources naturelles, de la faune et des Parcs (FAPAQ), Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent	1
Ordre des ingénieurs du Québec, section régionale Bas-Saint-Laurent	1
MRC RDL	1
La Traverse Rivière-du-Loup Saint-Siméon Ltée	1
Corporation P.A.R.C. Bas-Saint-Laurent	1
Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna et Parc industriel	1
Journal EPIK de Cacouna	1
SODES	1

Présentation : M. John Van der Put

Animation : M. André Delisle

Secrétaires apporteuses : Nadine Davignon et Aurore Nembrini

Accueil : Sylvie Martin et Stéphanie Wilson

Annexe 2 :
Ordre du jour

**Rencontre d'information et d'échange
sur le projet de port méthanier à Gros-Cacouna**

Ordre du jour

25 janvier 2005

19 h à 21 h 30

Salle paroissiale de Cacouna

1. Accueil
2. Présentation des participants
3. Explication des objectifs et du déroulement

Première partie : Information

4. Présentation générale du projet
5. Présentation de l'étude d'impact et de la procédure d'évaluation des impacts
6. Proposition d'un mécanisme de consultation

Pause

Deuxième partie : Échanges

7. Questions et discussion
8. Réactions sur le processus de consultation
9. Fin de la rencontre

Projet Énergie Cacouna Un Sommaire

janvier 2005



ÉNERGIE
cacouna
ENERGY

2

ÉNERGIE
cacouna
ENERGY

Quelques données sur le projet

- Développement conjoint par TransCanada et Petro-Canada
- Port méthanier d'une capacité de regazéification de 500 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour
- Deux réservoirs de stockage d'une capacité de 320 000 mètres cubes de GNL
- Coût estimatif de 660 millions de dollars canadiens pour le terminal
- Environ une cargaison par semaine
- L'installation pourra accueillir des navires transportant jusqu'à 250 000 mètres cubes de GNL

3

ÉNERGIE
cacouna
ENERGY

Quel est le calendrier du projet?

- Mise en oeuvre du processus réglementaire en septembre 2004
- Présentation des demandes aux autorités de réglementation dès le milieu de 2005
- Réception des approbations réglementaires à la fin de 2006
- Période de construction de 2007 à 2009
- Mise en service du terminal à la fin de 2009

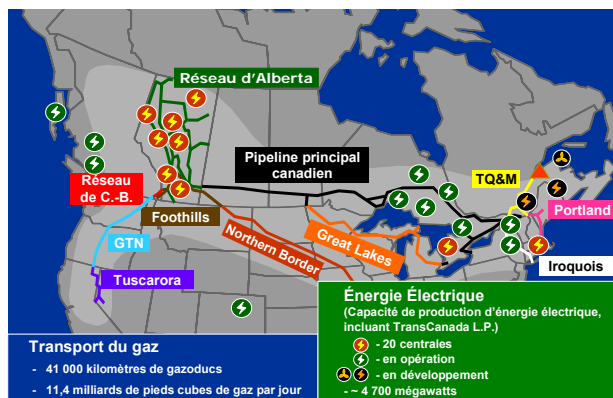
4

Rôles des partenaires

- Constructeur et exploitant des installations : TransCanada
- Approvisionnement en GNL et expédition : Petro-Canada
- Approvisionnement de capacité du gazoduc : Petro-Canada
- Construction et exploitation d'un nouveau gazoduc à raccorder avec le réseau actuel : TransCanada et autres

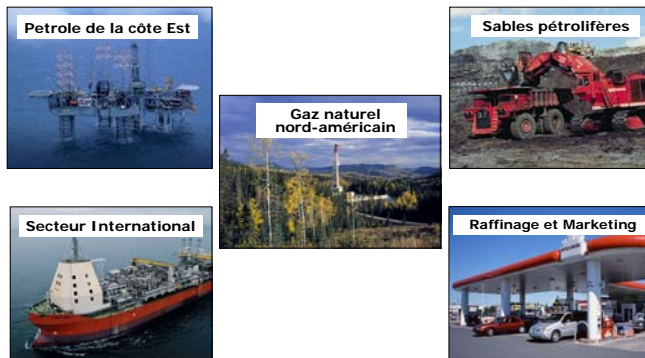
5

Qui est TransCanada?



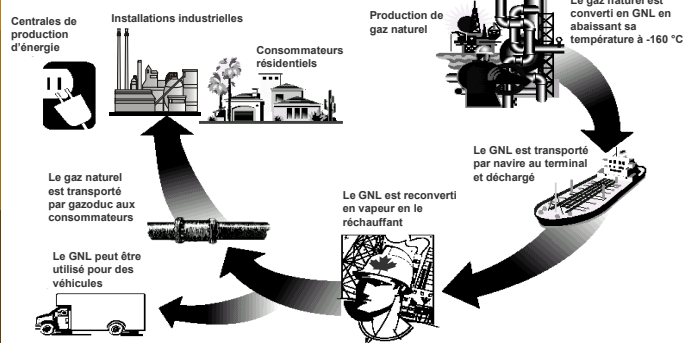
6

Qui est Petro-Canada?



7

Qu'est-ce que le GNL?



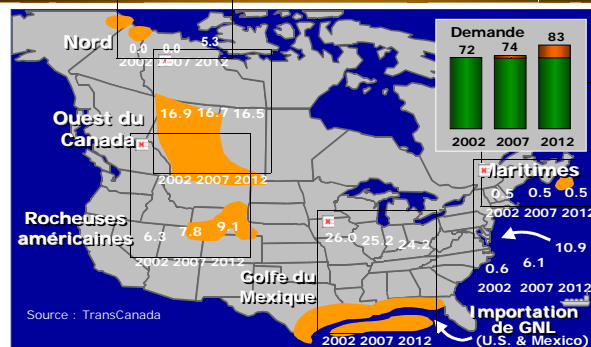
8

Quelles sont les propriétés du GNL?

- Incolore
- Non toxique
- Non corrosif
- Sans odeur
- Plus léger que l'eau
- Ininflammable
- Le GNL n'est pas transporté ni stocké sous pression

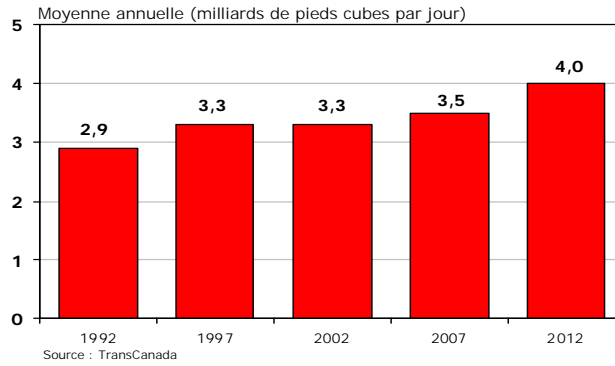
9

Sources vs besoin en gaz naturel



Le gaz venant du Nord et le GNL seront nécessaires pour répondre à l'augmentation dans la demande pour le gaz naturel en Amérique du Nord

Demande en gaz régionale : Ontario et Québec



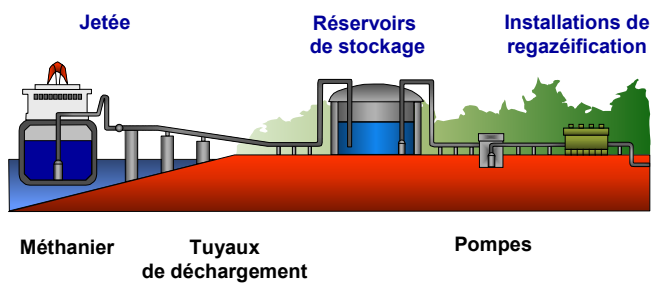
11

Méthanier



12

Que comprend un terminal méthanier?



13

Ports méthaniers aux États-Unis



14

Pourquoi construire un terminal pour l'importation du GNL à Gros-Cacouna?

- Site de choix pour l'importation du GNL
- Port en eau profonde pour l'amarrage des méthaniers
- Développement industriel existant au port
- Circulation maritime limitée
- Courants de marée faibles
- La topographie de l'île du Gros-Cacouna peut aider à réduire l'impact visuel des réservoirs de stockage

16

Quels seront les avantages économiques pour la région?

- Retombées économiques à court terme
- Emplois directs à long terme
- Dépenses directes et indirectes au Québec
- Source fiable d'énergie propre
- Impôts fonciers locaux

17

Où le terminal sera-t-il situé?



18

Représentation du port méthanier d'Énergie Cacouna – vue du fleuve



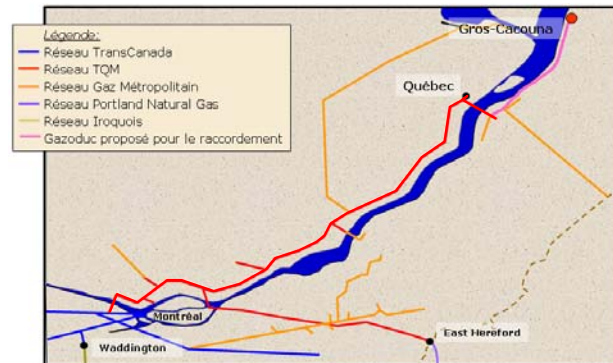
19

Représentation du port méthanier d'Énergie Cacouna – vue du village



20

Comment le gaz naturel serait-il acheminé vers les marchés?



21

Quelles sont les considérations environnementales?

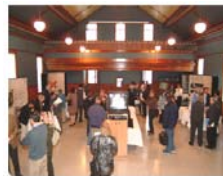
- Faibles émissions
- Aucun draguage nécessaire
- Captage et évacuation d'eau minimales
- Hausse minimale du trafic maritime sur le fleuve (environ 45 à 65 navires par année)
- Pas de gazoduc marin
- Utilisation de terrains compatibles
- L'île constitue une barrière entre le terminal de GNL proposé et le marais



22

Journées portes ouvertes

- Participation de plus de 300 personnes
- La plupart des participants appuient le projet
- Les questions fréquentes touchaient:
 - Le bruit
 - La sécurité
- L'information recueillie durant les journées portes ouvertes guidera l'évaluation environnementale



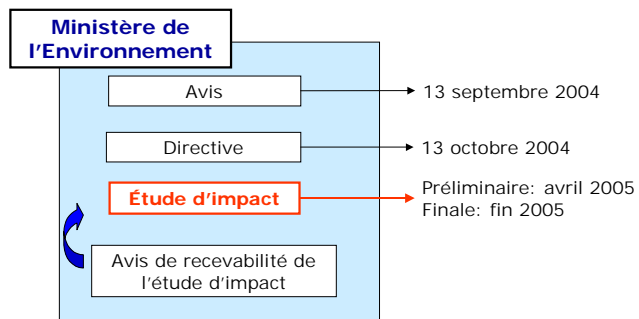
23

Les processus d'évaluation des impacts

- Trois processus en parallèle:
 - Québec: ministère de l'environnement (MENV)
 - Canada: ACEE (environnement)
 - Canada: Tempol (navigation)

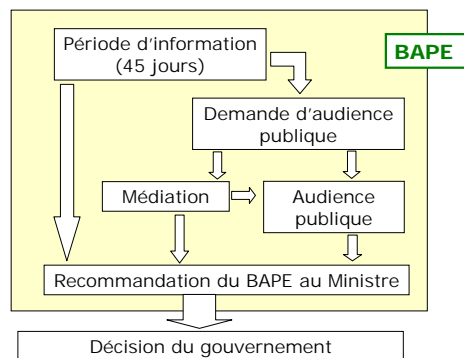
24

Processus québécois



25

Processus québécois (suite)



26

Participez!

Responsable	Participation du public
BAPE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période de consultation (45 jours) ▪ Audiences publiques (4 mois)
ACEE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Registre canadien d'évaluation environnementale http://www.ceaa.gc.ca/050/index_f.cfm (# 04-03-7440) ▪ Commentaires rapport préliminaire (30 jours)
Transports Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entente pour la location du terrain: consultation débutée en décembre 2004. Avis publics dans les journaux (début janvier 2005). ▪ 30 jours pour commentaires ▪ TERMPOL: pas de processus consultation publique

27

La démarche de pré-consultation proposée

3 étapes

1. Réunion d'information / échanges
2. Ateliers thématiques
3. Réunion de validation des résultats

28

Ateliers thématiques

Formule

Où? Cacouna

Qui? - Intervenants concernés, représentatifs
- max. 20 personnes

Comment?

- Animateur tiers
- Présentation des thèmes (promoteur et experts)
- Échanges et discussions (participants)
- Compte-rendu (préoccupations, opinions, suggestions)

29

Ateliers thématiques

Thèmes proposés

- Justification du projet (localisation, gaz)
- Sécurité et technologie
- Évaluation et atténuation des impacts sur l'environnement
- Autres (sur demande des participants)

30

Réunions

Formule

- Séance avec animateur tiers
- Intervenants concernés (sur invitation)
- Présentation des sujets (processus, résultats)
- Questions, réactions, suggestions
- Compte-rendu

31